Cinquante-septième année. - N° 123 A Mercredi 28 juin 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1718

77 – SEINE-ET-MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MELUN

Ventes et cessions

915 012 231 RCS Melun.
SYNNEO.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 30270350.80 EUR.
Adresse : 40, Impasse Madeleine Bres, 77127 Lieusaint.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Synneo Société par actions simplifiée Au capital de : 30 270 350,80 EUR Siège social 40 Impasse Madeleine Bres 77127 Lieusaint N° RCS 915 012 231 RCS Melun, est société absorbante ; CORAIL Société à responsabilité limitée à associé unique Au capital de : 266 000,00 EUR Siège social 2 rue Jean Lantier 75001 Paris 1er Arrondissement N° RCS 833 130 644 RCS Paris, est société absorbée Actif : 192 086,00 EUR Passif : 138 445,00 EUR Actif net apporté : 53 641,00 EUR Rapport d'échange des droits sociaux : Conformément aux dispositions de l'article L.236-3 II du code de commerce et dès lors que la société SYNNEO détient à ce jour la totalité des parts représentant la totalité du capital de la société CORAIL, il ne sera pas procédé à l'échange des actions de la société SYNNEO contre des parts de la société CORAIL, ni à l'augmentation du capital de la société SYNNEO. En conséquence, les parties sont convenues qu'il n'y a pas lieu, de ce fait, de déterminer un rapport d'échange. Montant prévu du mali de fusion : - 212 359,00 EUR Date du projet : 14/06/2023 Date et lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Melun au nom de la société Synneo le 22/06/2023 Greffe du tribunal de commerce de Paris au nom de la société CORAIL le 23/06/2023..